

# Vive tension CDH-PS sur la dispense en religion/morale

ENSEIGNEMENT Faute de consensus, le dossier est reporté à mercredi prochain

La tension est vive, au sein du gouvernement de la Communauté française, entre les partenaires PS et CDH. Réuni mercredi matin, le gouvernement de Rudy Demotte (PS) devait se pencher sur le mécanisme devant offrir aux élèves de l'officiel d'être dispensés du cours de religion/morale. Le désaccord étant total, le point n'a même pas été abordé. Il reviendra sur la table du gouvernement de mercredi prochain.

Le problème, on le décrivait dans nos éditions d'hier : les élèves qui souhaiteront se faire dispenser du cours de religion/morale se verront offrir un « encadrement pédagogique alternatif » (EPA, volontiers surnommé « cours de rien »). Cet EPA fera travailler les élèves sur la citoyenneté, la démocratie, la philo, etc.

Question : à partir de quand activer ce système ?

Les socialistes souhaitent le faire agir dès la rentrée 2015. Pourquoi aller si vite ? Parce que le PS redoute que des élèves, à la rentrée prochaine, déposent un recours contre leur école si celle-

ci ne leur permet pas d'être dispensés de la religion/morale - il leur suffirait d'invoquer l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 12 mars 2015 qui a estimé qu'on ne pouvait pas forcer les élèves à choisir entre religion et morale.

En clair : il faut créer une échappatoire, avait dit la Cour. Et cette échappatoire est l'EPA.

Joëlle Milquet (CDH), ministre de l'Education, souhaite, elle, attendre 2016. Elle estime qu'agir plus rapidement risque de créer le chaos dans les écoles (on est à quelques semaines de la rentrée 2015...) et qu'attendre septembre 2016, en revanche, permettra aux établissements d'organiser plus sereinement l'introduction de l'EPA - il faut en effet trouver des professeurs, mettre au point les matières à travailler, etc. La ministre CDH ajoute que si des écoles veulent anticiper le mouvement et créer un système de dispenses dès 2015, rien ne s'y oppose.

Voilà les positions, inconciliables et solidement arrêtées de part et d'autre.

Le gouvernement a donc décidé de s'accorder une semaine de rabiot, pour tenter de s'en-

tendre. Et la date de mercredi prochain a les allures d'un butoir. Le gouvernement de la semaine prochaine sera en effet le dernier pouvant adopter un projet de décret qui pourra être voté par le parlement de la Communauté française. ■

PIERRE BOUILLON

## RÉACTION

### « Nous risquons des recours »

Le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles est partisan d'un cours nouveau à la rentrée, a-t-il confié à la RTBF.

« Nous avons une position, qui est celle d'une juridiction, nous avons connaissance de cette position depuis un certain temps. La ministre de l'Enseignement elle-même a lancé un sondage pour voir quelle était aujourd'hui la photographie de la situation et des demandes des personnes qui voulaient être dispensées des cours de religion et de morale, alors penser que surseoir est une solution en soi nous exposerait à de nouveaux recours. »

B.DY